



Accord sur la protection des données personnelles

Mise à jour le 15 décembre 2022

Version téléchargeable

monprodubienetre est une plateforme de référencement et de mise en relation entre des Praticiens du bien-être et des particuliers, conçue et développée par la société La Boîte Naturo.

Dans le cadre de l'exécution du contrat de référencement conclu entre La Boîte Naturo et chaque Praticien référencé sur la plateforme et conformément aux CGU de la plateforme, La Boîte Naturo est amenée, ou peut être amenée, à traiter des Données personnelles.

Le présent accord a pour objet de fixer les conditions de traitement de Données personnelles que La Boîte Naturo (ci-après la « Société ») peut être amenée à réaliser dans le cadre du contrat de référencement.

Le présent accord est fait conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Loi informatique et libertés » ou « LIL ») et du Règlement Général sur la protection des données Personnelles (« RGDP ») n°2016/679. Chaque Partie s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en application de cette réglementation et du présent accord.

ARTICLE 1 DEFINITIONS

-Données Personnelles ou Données : désigne toute information se rapportant à une Personne identifiée ou identifiable. Est réputé identifiable la Personne qui peut être identifiée directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité.

-Réglementation : désigne la réglementation applicable au Prestataire et au Praticien au jour du Traitement considéré, en particulier, la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Loi informatique et libertés » ou « LIL ») et le Règlement Général sur la protection des Données Personnelles (« RGDP ») 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

-Traitement : désigne toute opération ou série d'opérations portant sur des Données Personnelles, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, le stockage, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, ainsi que le verrouillage, l'effacement ou la destruction, indépendamment du fait que cette opération est réalisée automatiquement ou pas.

-Responsable de traitement : désigne la Partie qui, seule ou conjointement, détermine les finalités et les moyens d'un Traitement.

-Sous-traitant : désigne toute personne physique ou morale amenée à traiter des Données Personnelles pour le compte du Responsable du traitement.

-Personne(s) concernée(s) : désigne toute personne physique dont les Données Personnelles sont susceptibles de faire l'objet d'un Traitement.

ARTICLE 2 DONNEES PERSONNELLES QUE TRAITE LA BOITE NATURO EN TANT QUE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

La Boite Naturo peut être amenée à traiter des Données personnelles du Praticien en tant que Responsable de traitement.

2.1 Caractéristiques des Traitements réalisés par La Boite Naturo en tant que Responsable de traitement

Ces traitements peuvent porter sur les Données personnelles du Praticien lui-même, lorsque celui-ci est une personne physique, ainsi que sur celles de ses collaborateurs salariés ou non qui sont en relation avec La Boite Naturo.

Les Traitements réalisés sont précisés en Annexe 1 du présent accord.

Les Traitements peuvent consister en la consultation, l'extraction, l'enregistrement, la modification (mise à jour), l'hébergement, la structuration, l'organisation, le rapprochement / l'interconnexion, la conservation / archivage, la transmission, / la diffusion, l'effacement / la destruction.

2.2 Conditions relatives aux Traitements réalisés

Les données collectées sont transmises directement par le Praticien ou ses collaborateurs.

Les Données collectées présentent un caractère obligatoire pour réaliser les finalités de traitement.

Le responsable du traitement ne réalise aucun transfert de données personnelles en dehors de l'Union Européenne.

En tant que Responsable de traitement, La Boite Naturo a recours à un ou des sous-traitants pour réaliser certains traitements, notamment dans le cadre de l'hébergement de la plateforme monprodubienetre (AZNETWORK).

La Personne concernée par un Traitement peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses Données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières.

La Personne concernée par un Traitement bénéficie également d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de suppression et, à certaines conditions, de portabilité de ses Données personnelles. La Personne concernée a le droit de retirer son consentement à tout moment si le consentement constitue la base légale du traitement.

La demande devra indiquer les nom et prénom, adresse e-mail ou postale, de la personne concernée, et être signée et accompagnée en cas de doute, d'un justificatif d'identité en cours de validité.

Elle peut exercer ces droits en s'adressant à : Elodie HUSS – contact@la-boite-naturo.fr

Lorsque les Traitements concernent les collaborateurs du Praticien, il revient à ce dernier de les informer directement de leurs droits.

ARTICLE 3 DONNEES PERSONNELLES QUE TRAITE LA BOITE NATURO EN TANT QUE SOUS-TRAITANT

Dans le cadre du contrat de référencement, La Boite Naturo peut être amenée à réaliser des Traitements de Données personnelles sur les potentiels clients ou clients du Praticien, en tant que Sous-traitant, pour le compte du Praticien, qui définit seul les finalités et les moyens du Traitement.

3.1 Caractéristiques des Traitements

Les instructions du Praticien selon lesquelles La Boite Naturo doit réaliser les Traitements des Données des clients sont celles figurant dans le présent accord.

Elles peuvent cependant être complétées, modifiées ou mises à jour par le Praticien à tout moment par écrit.

Les Traitements réalisés sont précisés en Annexe 2 du présent accord.

Les Traitements peuvent consister en : la consultation, l'extraction, l'enregistrement, la modification (mise à jour), l'hébergement, la structuration, l'organisation, le rapprochement / l'interconnexion, la conservation / archivage, la transmission, / le transfert, notamment en dehors de l'UE, la diffusion, l'effacement / la destruction.

Le Praticien est informé que la personne référente en matière de protection des Données personnelles est Elodie HUSS – contact@la-boite-naturo.fr

3.2 Obligations du Praticien en tant que Responsable de traitement

Le Praticien, en sa qualité de Responsable de traitement à l'égard de ses clients, s'engage à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent en application de la Réglementation sur la protection des Données personnelles, telles que notamment les obligations d'information des Personnes concernées, les demandes d'autorisation éventuelles, l'existence des bases légales des Traitements, etc.

Le Praticien s'engage à fournir à ses clients les informations requises par la Réglementation et à recueillir le consentement de ces derniers lorsque celui-ci est obligatoire.

Le Praticien tiendra indemne La Boite Naturo de toute condamnation ainsi que de toute conséquence financière auxquelles ce dernier pourrait être exposé du fait du non-respect des obligations lui incombant.

3.3 Obligations de La Boite Naturo

La Boite Naturo, en sa qualité de Sous-traitant, s'engage à respecter scrupuleusement l'ensemble des obligations qui lui incombent en application de la Réglementation sur la protection des Données personnelles. Ses obligations sont précisées ci-après.

Respect des instructions de traitement

La Boite Naturo s'engage à se conformer strictement aux instructions écrites du Praticien s'agissant de l'utilisation qui peut être faite des Données Personnelles. La Boite Naturo s'interdit, en particulier, de réaliser tout Traitement de Données Personnelles, qui ne serait pas expressément demandé par le Praticien dans le cadre d'une instruction écrite.

Absence de transfert de données et recours à la sous-traitance en cascade

La Boite Naturo s'engage à ne réaliser aucun transfert de données personnelles en dehors de l'Union Européenne.

Le Praticien est informé et accepte, dans le cadre d'une autorisation générale, que le Sous-traitant peut faire appel à des sous-traitants en cascade dans le cadre du présent Contrat, notamment dans le cadre de l'hébergement de la plateforme monprodubienetre (AZNETWORK).

Lorsque le Sous-traitant a recours à un autre sous-traitant pour mener des activités de Traitement spécifique pour le compte du Responsable du traitement, des obligations équivalentes en matière de protection de Données que celles fixées dans

le présent Contrat sont imposées à cet autre sous-traitant par contrat. Lorsque cet autre sous-traitant ne remplit pas ses obligations en matière de protection des Données, le Sous-traitant demeure responsable devant le Responsable du traitement de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

La liste des sous-traitants en cascade est tenue à la disposition du Praticien sur demande écrite. Le Sous-traitant s'engage à informer le Responsable de traitement de l'ajout ou changement de sous-traitant par courrier électronique dans les plus brefs délais, si ce changement a un impact négatif sur un Traitement de ses Données.

Le Responsable de traitement formulera toute observation ou objection par écrit dans les quinze jours à compter de la réception de cette information. A défaut de réponse dans ce délai, le Responsable de traitement reconnaît avoir ainsi accepté ledit nouveau sous-traitant et le changement sur le Traitement de ses Données. Le Sous-traitant apportera au Responsable de traitement toute information permettant d'établir la conformité du sous-traitant en cascade aux exigences de la Réglementation.

Obligation d'aide et assistance du Sous-traitant

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo tient compte de la nature du Traitement et aide le Praticien (le Responsable du traitement), par des mesures techniques et organisationnelles appropriées, à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes dont les Personnes concernées le saisissent en vue d'exercer leurs droits prévus au chapitre III du RGPD.

Le Sous-traitant aide le Responsable du traitement à garantir le respect des obligations prévues aux articles 32 à 36, compte tenu de la nature du Traitement et des informations à sa disposition.

Le Sous-traitant met à la disposition du Responsable du traitement toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues au présent article.

Audit

Le Praticien pourra, à ses frais, réaliser ou faire réaliser, par tout prestataire de son choix soumis au secret professionnel, pendant l'exécution du présent accord des audits relatifs au respect des obligations du Prestataire, en matière de traitement des Données personnelles, au titre du présent Accord.

Le Praticien s'engage à avertir La Boite Naturo par écrit de toute mission d'audit avec un préavis minimum de dix (10) jours calendaires en lui communiquant l'objet de la mission, la durée envisagée de la mission, étant précisé que celle-ci ne pourra excéder 4 jours, et le nom des experts missionnés.

Les Parties conviendront d'un commun accord de la planification de l'audit, l'auditeur s'engageant à occasionner un minimum de perturbations dans la réalisation des Prestations.

Un exemplaire du rapport d'audit rédigé par l'auditeur sera remis à chaque partie et sera examiné conjointement par les Parties qui s'engagent à se rencontrer à cet effet.

Si cet audit confirme un manquement du Prestataire à ses obligations, La Boite Naturo prend à sa charge les frais d'audit et met en œuvre, à ses frais, les mesures correctives nécessaires dans un délai de trente (30) jours ouvrés à compter de la remise du rapport d'audit. A l'exception de ce qui précède, le Praticien supporte tous les frais engagés par lui au titre des audits. A défaut de correction dans ledit délai, le Praticien pourra résilier pour faute le présent accord et le Contrat initial dans les conditions prévues au Contrat initial.

Obligation de confidentialité

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo est tenue à une obligation de confidentialité et s'interdit de communiquer, à titre gratuit ou onéreux, les Données personnelles à un tiers, quel qu'il soit, sauf pour les besoins du Contrat et sur instruction du Responsable de traitement.

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo veille à ce que les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles s'engagent à respecter la confidentialité des Données personnelles ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité.

Notification en cas de violation de Données personnelles

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo s'engage à notifier au Praticien (Responsable de traitement) dans les meilleurs délais et, dès qu'il en a connaissance, toute violation ou faille de sécurité impactant les Données personnelles et à fournir au Responsable de traitement les informations nécessaires pour lui permettre d'informer l'autorité de contrôle et, si nécessaire, les Personnes Concernées.

Mesures de sécurité

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, afin d'éviter toute perte, endommagement, altération ou accès non-autorisé aux Données.

Le Sous-traitant prend des mesures afin de garantir que toute personne physique agissant sous son autorité, qui a accès à des Données Personnelles, ne les traite pas, excepté sur instruction du Praticien, à moins d'y être obligée par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre.

Registre des traitements

En tant que Sous-traitant, La Boite Naturo tient le registre des Traitements à la disposition du Praticien et/ou de l'autorité de contrôle et le communique sur simple demande.

ANNEXE 1 DE L'ACCORD RGPD :

LISTE DES TRAITEMENTS POUR LESQUELS LA BOÎTE NATURO AGIT EN TANT QUE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Pourquoi les données sont collectées ?	Qui est concerné et quelles sont les données utilisées ?	Sur quelle base les données sont-elles utilisées ?	Combien de temps les données sont-elles conservées ?
La gestion des demandes de référencement (formulaire de contact, rdv, démo, échanges, documents justificatifs, etc).	Le Praticien : -Données d'identification (nom, prénom, adresse, photographie, mail, téléphone, -Vie professionnelle (Certification professionnelle et/ou attestation de formation, forme juridique, SIRET, etc.)	Exécution de mesures précontractuelles et intérêt légitime	2 ans si la demande de référencement n'est pas retenue Si référencement confirmé : 5 ans à compter de la fin du contrat

<p>La gestion du contrat de référencement (signature, échanges, facturation, comptabilité, référencement, déréférencement et classement des praticiens)</p>	<p>Le Praticien : -Données d'identification (nom, prénom, adresse, photographie, mail, téléphone, -Vie professionnelle (Certification professionnelle et/ou attestation de formation, forme juridique, SIRET, etc.) -Données renseignées sur le profil public</p>	<p>Le contrat de référencement</p>	<p>5 ans à compter de la fin du contrat de référencement</p>
<p>La gestion du compte en ligne</p>	<p>Le Praticien et l'utilisateur particulier : -Données de création de compte -Données de connexion (identifiant, adresse IP, log, identifiant de terminal, etc) -Contenu des messages échangés</p>	<p>Pour le praticien : le contrat de référencement Pour l'utilisateur particulier : les CGU</p>	<p>5 ans à compter de la fin du contrat de référencement pour le praticien Pour le compte particulier, les données du compte sont conservées 3 ans à compter du dernier rendez-vous pris en cas d'inactivité du compte ou jusqu'à demande de suppression de la part de l'utilisateur</p>

La prévention et lutte contre la fraude informatique (spamming, hacking...)	Données du Praticien : -Données de connexion (identifiant, adresse IP, log, identifiant de terminal, etc)	L'intérêt légitime	1 mois
La fourniture du service support	Données du Praticien : -Objet de la demande support et échanges	Le contrat de référencement	Données supprimées après la fermeture du ticket
La gestion des prises de rendez-vous et annulations (calendrier intégré)	Données du Praticien : -Identité et activité du Praticien (nom, prénom, etc) -Date et nature des rendez-vous	Le contrat de référencement	5 ans à compter de la fin du contrat
Prochainement La gestion des paiements et remboursement	Données du Praticien : -Identité et activité du Praticien (nom, prénom, etc) -Données relatives aux rendez-vous client (date, heure, annulation, etc) -Informations de paiement	Le contrat de référencement	5 ans à compter de la fin du contrat

	(données bancaires)		
La gestion technique de la plateforme (Maintenance, hébergement, sécurité, administration)	Données du Praticien : Les données stockées sur la plateforme	Intérêt légitime et contrat de référencement	Les données ne sont traitées que le temps nécessaire à l'opération technique
La gestion des signalements relatifs aux avis laissés par les clients concernant le praticien	Données du Praticien : -Données d'identification du Praticien (nom, prénom) -Données relatives au comportement du praticien ou au déroulement du rendez-vous client	L'intérêt légitime Une obligation légale	5 ans à compter de la fin du contrat
La fidélisation client (Envoi d'enquêtes de satisfaction)	-Données d'identification du Praticien (nom, prénom, fonction, mail) -Réponses à l'enquête	Le contrat de référencement et l'intérêt légitime	5 ans à compter de l'enquête renseignée
La fidélisation et la prospection commerciale L'envoi de newsletters et d'offres commerciales	-Données d'identification du Praticien (nom, prénom, fonction, mail)	Le contrat de référencement L'intérêt légitime à compter de la fin du contrat puis le consentement pour les praticiens dont le contrat a pris	Jusqu'au désabonnement Tant que le praticien est client puis pendant 3 ans à compter de la fin du contrat.

		fin il y a plus de 3 ans	
--	--	-----------------------------	--

ANNEXE 2 DE L'ACCORD RGPD :

LISTE DES TRAITEMENTS POUR LESQUELS LA BOITE NATURO AGIT EN TANT QUE **SOUS-TRAITANT** À L'ÉGARD DU PRATICIEN

Pourquoi les données sont collectées ?	Qui est concerné et quelles sont les données utilisées ?	Sur quelle base les données sont-elles utilisées ?	Combien de temps les données sont-elles conservées ?
La gestion des mises en relation entre le Praticien et des particuliers (potentiels clients et clients)	Les clients potentiels et clients du praticien : -Identité (nom, prénom, mail, téléphone) -Contenu des messages échangés	Le contrat de référencement et les CGU	5 ans à compter de la fin du contrat de référencement
La gestion des prises de rendez-vous	Les clients potentiels et clients du praticien : -Identité (nom, prénom, mail, téléphone) -Date et nature des rendez-vous	Le contrat de référencement et les CGU	5 ans à compter de la fin du contrat de référencement

Prochainement Gestion des paiements des clients	Les clients potentiels et clients du praticien : -Identité (nom, prénom, mail, téléphone) -Date et objet du rendez-vous -Données bancaires	Le contrat de référencement et les CGU	5 ans à compter de la fin du contrat Les données bancaires sont conservées XXX
Gestion des signalements relatifs aux avis laissés par les clients concernant le Praticien	Les clients du praticien : -Identité (nom, prénom, mail, téléphone) -Données relatives au déroulement du rendez-vous client	Le contrat de référencement et les CGU	5 ans à compter de la fin du contrat de référencement
La prévention et lutte contre la fraude informatique (spamming, hacking...)	Les clients potentiels et clients du praticien : -Données de connexion (identifiant, adresse IP, log, identifiant de terminal, etc)	L'intérêt légitime	1 mois
La fourniture du service support	Les clients potentiels et clients du praticien : -Objet de la demande support et échanges	Le contrat de référencement et les CGU	Données supprimées après la fermeture du ticket

La gestion technique de la plateforme (Maintenance, hébergement, sécurité, administration)	Les clients potentiels et clients du praticien : Les données stockées sur la plateforme	Le contrat de référencement et les CGU	Les données ne sont traitées que le temps nécessaire à l'opération technique
--	--	--	--